

*Colette Soler*

## **L'envers de l'Ecole**

Ce que je vais vous dire vient bien après l'intervention de Jacques Adam, dont je n'avais pas eu connaissance à l'avance. Je voudrais quant à moi, dans ces dix minutes, développer un point concernant l'articulation entre l'Ecole et l'association qui la supporte.

1/ La mise en question dans laquelle nous nous engageons devrait avoir un style différent de celui qui prévaut ailleurs. Je dirai d'abord le style que je lui souhaite. Je la voudrais sereine et prospective.

Evoquer la sérénité peut paraître dissonant dans le contexte actuel. Je ne suis pas plus que d'autres insensible au climat de guerre, à la bataille des communiqués qui noircissent nos écrans et nos mémoires, au double sens du terme. Je ne suis pas sourde aux incitations à la scission qui viennent des instances : " poussez-vous de là, qu'on s'y étale ! ", et je n'ignore pas non plus que l'on songe sans doute à quelques radiations, pour peu que le Conseil réussisse à se faire plébisciter. Néanmoins, je crois qu'il y a un enjeu qui l'emporte sur cette écume - quelle que soit la vivacité des affects, ce n'est quand même que de l'écume - et que cet enjeu est un enjeu de savoir : un " pas de savoir " est à faire sur la question de ce que je vais appeler les pratiques institutionnelles dans la psychanalyse.

2/ Sur quoi porte la mise en question ? Au départ, elle porte sur un mode de fonctionnement. Distinguons bien le fonctionnement des fondements qu'il est supposé servir.

Au fondement des Ecoles, il y a les choix... fondamentaux par lesquels Lacan a défini son Ecole. Choix dont nous faisons notre cause et qui sont nos choix fondamentaux. Ils sont déposés dans la série des textes fondateurs de Lacan où ils se laissent lire quand ils sont explicités, et d'où il faut aussi les déduire quand ils restent plus implicites. A ces fondements, nous y tenons absolument, mais nous ne tenons pas moins à leur ajustement pragmatique à notre situation actuelle, car le but d'une Ecole n'est pas de perpétuer, mais de poursuivre.

La mise en question porte sur un mode de fonctionnement qui contredit aux fondements. Voilà la formule que je vous propose aujourd'hui. Ce n'est pas le premier exemple historique : toute la critique de l'IPA par Lacan a consisté à dire que son fonctionnement associatif contredisait aux finalités mêmes du discours analytique. Pour ce qui est de notre communauté, la chose n'est pas apparue immédiatement, quoique certains l'ont peut-être anticipée plus rapidement que je ne l'ai fait. Il a fallu qu'il y ait une série de dysfonctionnements et aussi d'abus, ce qui n'est pas tout à fait la même chose, pour que la logique déviante de notre fonctionnement m'apparaisse en clair : il s'agit - et je pèse mes mots - d'une déviation qu'il est urgent de corriger.

3/ Maintenant, voyons bien que le problème que notre Ecole doit résoudre est un problème que toutes les institutions analytiques, de quelque obédience qu'elles soient, ont à résoudre. Ce problème tient, pour le dire de la façon la plus simple, à la tension entre le discours du maître et le discours analytique. Il n'est pas de regroupement humain qui ne soit structuré par le discours du maître. Qu'il s'agisse de la horde inorganisée, à supposer qu'elle existe ailleurs que dans l'imagination de Freud, ou des organisations complexes de nos sociétés d'aujourd'hui, qu'elles obéissent aux normes de la démocratie ou de l'idéal totalitaire, dans tous les cas ce sont des variantes du discours premier, et toujours un S1 est à la place de l'agent. Il peut être incarné ou pas, les appareils de son pouvoir peuvent être plus ou moins sophistiqués, mais c'est lui qui commande, au décalage près de ce que le discours recèle de vérité refoulée. Le discours analytique est tout autre chose : il lie, libidinalement et épistémiquement, l'analysant

et l'analyste et ne fait donc pas groupe ; l'objet qu'il met à la place de l'agent ne commande pas, il questionne le sujet sur ce qui le commande.

A toute institution analytique, je crois qu'on peut demander quelle solution elle apporte à ce problème car il n'en est aucune qui ne soit confrontée à cette aporie. Aporie intrinsèque, qui ne dépend de personne, qui n'est pas la faute de Miller, quelles que soient les fautes que l'on puisse, par ailleurs, lui imputer. On pourrait faire l'histoire des institutions analytiques à partir de cette problématique, demander à l'IPA comment elle a résolu ce problème, comment sa solution a évolué au cours du temps - parce que l'IPA n'est peut-être pas aussi statique qu'on le dit. On pourrait le demander, aussi bien, à l'AFP. Pour l'heure, je le demande à l'ECF des années 1980-1990 et des années 1990-1998, parce que ce n'est pas forcément la même chose. Je développerai un point, un seul, qui va me permettre de dire quelque chose sur la question qui court partout : " Mais comment tout cela, ce désastre, a-t-il pu se produire ? "

4/ Je crois que les mauvaises surprises des trois dernières années, dont Danièle Silvestre nous a rappelé la chronologie douloureuse, ne sont qu'en partie contingentes et qu'elles ont été conditionnées par un changement de structure de notre champ que je vais commencer d'analyser. Je répondrai par là à ceux qui s'étonnent de nos critiques, en prétendant que ce que nous dénonçons aujourd'hui était là depuis le début, que Miller a toujours été Miller et que l'Ecole a toujours été à sa merci. C'est ce changement, passé inaperçu, que je voudrais faire apparaître. Et ne croyez pas qu'en parlant de changement de structure, j'évoque la comique ritournelle officielle, selon laquelle la vraie autorité serait maintenant venue là où était auparavant la triste bureaucratie !

Je vous explique une chose qui a changé et que je vais mettre au tableau noir. L'ECF n'a jamais été seule. Elle a été la seule Ecole pendant un temps, mais dans le champ qui est le nôtre, elle a toujours été en compagnie, entourée d'associations multiples qui dès le départ la bordaient.

Quelles sont-elles? Vous les connaissez, il y a d'abord l'Association de la Fondation du Champ freudien créée en 1980, et qui, depuis cette date, organise les séminaires du Champ freudien dans le monde entier. A ce titre, elle contribue puissamment, depuis le début, à étendre l'audience de l'enseignement de Lacan, et à poser les bases de notre communauté actuelle. Je passe sur son évolution interne et les structures qu'elle a progressivement développées et soutenues et qu'il est aisé de recenser à partir de ses courriers. Et puis, il y a tout ce qui appartient au domaine qui est maintenant celui de l'Institut du Champ freudien, et qui s'est développé à partir du Département de Psychanalyse et autour des Sections cliniques. Cet ensemble, qui n'est pas l'Ecole, malgré sa diversité interne au régime du pouvoir unique. Ce n'est pas une interprétation, c'est un fait : un directeur, une directrice dirigent seuls. Non sans collaborations, bien sûr, mais ils disposent seuls du choix des lieux d'enseignement, des enseignements, des enseignants et de l'ensemble des collaborateurs, des nouvelles structures, et, à ne pas oublier, des publications. C'est si vrai, que dans le conflit actuel, l'une et l'autre n'ont eu à consulter personne pour donner des consignes d'exclusion et annuler les séminaires, les conférences, les enseignements et les publications des collègues jugés trop critiques et donc opposants. Pour inscrire ce régime du pouvoir unique, on pourrait adjoindre au CF de Champ freudien le U de l'un, et l'on aurait le CFU. Notez bien que je ne critique pas ce dispositif, j'analyse son régime : il a son efficacité, j'en ai été partie prenante pendant de longues années, notre communauté lui doit beaucoup. La question porte seulement sur son articulation avec l'Ecole et son incidence sur elle.

L'Ecole est aussi une association, et on pourrait étudier comment s'y distribue, comme en toute autre association, la gestion du pouvoir proprement associatif. Je laisse ce point de côté pour souligner seulement qu'en tout état de cause, il ne s'agissait pas d'un pouvoir unique, et que par ailleurs, le propre de l'Ecole c'est le noyau de la passe et de la garantie qui, précisément, exclut le pouvoir unique. Quand je dis le propre de l'Ecole, je désigne non pas

l'association en tant que telle, mais ce qui, en elle, cherche à mettre en œuvre les directives de Lacan.

Comment s'ordonnaient ces différents composants du champ jusqu'à la création de l'AMP ? Entre l'Ecole et la direction une du CFU, le rapport était d'extériorité et de juxtaposition. Il y avait donc extériorité du règne de la passe et du règne de l'un. On peut l'écrire :

Ecole // CFU

C'étaient des associations distinctes, aux pouvoirs distincts et aux finalités distinguées. Elles étaient certes connectées. Mais comment ? Par les personnes, puisque tous les enseignants du CFU étaient membres de l'Ecole, au point d'ailleurs de constituer une consistance et un pôle d'influence dans l'Ecole. Néanmoins, les structures restaient extérieures au Champ freudien, qui en tant que tel, n'avait strictement aucun droit de regard sur la passe, qu'il s'agisse de son dispositif ou de ses résultats. Au fil du temps, le Champ freudien, par le biais de Miller, a cependant été l'instigateur des nouvelles Ecoles : l'ECFC, Ecole du Champ freudien de Caracas, L'EEP, l'Ecole Européenne de Psychanalyse, L'EOL, l'Ecole de l'orientation lacanienne. L'EBP, Ecole brésilienne de psychanalyse, elle, est venue plus tard. Cette multiplication, dont nous nous sommes tous félicités, et que nous ne regrettons pas, ne changeait pas la structure. Simplement l'ECF n'était plus la seule. On pouvait donc écrire :

Les Ecoles // CFU  
(ECF, ECFC, EEP, EOL)

Puis vient le saut qualitatif, comme on disait à une époque. Avec l'AMP on passe à une structure tout à fait différente, une structure d'inclusion. Toutes les Ecoles sont membres institutionnels de l'AMP, c'est-à-dire qu'elles sont des éléments de l'ensemble AMP. Je vais l'appeler l'AMP-Une (rien à voir avec l'Ecole Une), et il faut même dire le couple AMP-CF qui recouvre, de fait, en outre, un autre couple, comme on sait, puisqu'il est bien précisé dans les textes que l'AMP " coordonne ses activités " avec le CF.

AMPU-CFU ----- > { ECF, ECFC, EEP, EOL, EBP }

Ce n'est plus du tout la même machine institutionnelle, et c'est tout à fait indépendant de la question de savoir s'il est fait bon usage ou non du pouvoir-un. Les conséquences se voient immédiatement : désormais, le pouvoir unaire s'impose aux Ecoles et donc à ce qui s'y inscrit comme logique du pastout par le dispositif de la passe. L'AMP inclut les Ecoles, ça veut dire qu'elle a, selon l'expression de Miller, " droit de regard " sur les nominations des membres des Ecoles, sur les titres d'AME et d'AE, tout ceci au nom de la reconnaissance réciproque des titres entre les Ecoles. C'est plus que ça d'ailleurs, on l'a vu, le Délégué général peut désormais opérer dans les Ecoles à tous les niveaux : présence dans les instances, désignation des extimes des cartels de la passe, convocation de réunions, Conversations, (parfois même imposées, comme à Toulouse), Symposium, publication des brochures et des textes de son choix, etc. C'est pourquoi j'ai dit : l'AMP dirige les Ecoles. Ce qui veut dire, non pas qu'il les gère - comment un seul Délégué général y suffirait-il ? -, mais qu'elle a barre sur toutes les décisions d'Ecole, celle de la passe incluse. C'est d'ailleurs au point qu'il suffit d'une décision de son Conseil pour que la qualité d'Ecole reconnue soit retirée à une Ecole. C'est également cohérent avec le fait que les deux crises de l'ECF, en 1989 et 1996, ont été déclenchées par Miller à partir du Collège de la passe, cette passe qui par essence ne va pas dans le sens de l'Un totalisant. Plus généralement, je crois que les dysfonctionnements des trois dernières années sont conditionnés par cette structure. Qu'on le vérifie au cas par cas.

Vous voyez le changement : avant l'AMP et l'ECF dite 2 qui va avec, l'espace de L'Ecole pastoute dont Lacan a posé les fondements, restait structurellement hors du champ du pouvoir de l'Un - quoique déjà à portée de son influence, ce à quoi il n'y rien à redire. Au contraire, avec l'AMP, dont les bases sont hétérogènes aux orientations de Lacan pour son Ecole, cet espace lui est assujetti.

La structure que j'évoque là n'explique, certes, pas tout des dysfonctionnements de ces trois dernières années, car le facteur personnel n'est pas absent, mais elle en est la condition institutionnelle majeure : à trop accorder à l'Un, le risque était pris de l'écrasement des différences. La chose m'est apparue d'emblée, mais, faisant confiance, j'ai d'abord escompté qu'il serait fait bon usage de cette place de l'Un. J'ai hélas été détrompée. J'essaie donc d'en tirer les conséquences et d'inciter à une réforme de notre ensemble.